



Action 8 : Logement pour les personnes souffrant de troubles psychiques	
Porteur(s) ou pilote de l'action	<p>Christelle PREVOST (Adjointe au chef du bureau des politiques sociales du logement DDT - Direction Départementale des territoires)</p> <p>Martine ELOY FOUAILLY (Chef de Service Logement-FSL- Fonds de solidarité pour le logement CD – Conseil Départemental)</p> <p>Thibaud BERTRAND (Responsable adjoint Service de lutte contre les exclusions DDETSPP- Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations)</p>
Contexte et enjeux locaux	<p><u>Contexte :</u></p> <p>Les travaux PTSM sur la thématique réhabilitation psychosociale ont dès le début fait ressortir la nécessité d'engager des réflexions sur le logement. Pour travailler directement ce sujet, le COPIL PTSM a validé l'élaboration d'une nouvelle fiche action autour du logement.</p> <p>En effet, si la réhabilitation psychosociale va prochainement être déployée via la création d'un centre labellisé au sein du département de l'Aube (appartenant au réseau CURE – Centre universitaire de remédiation cognitive du Grand Est), il n'en demeure pas moins que le logement est un des facteurs du rétablissement en santé mentale. Dans le cadre de la réhabilitation psychosociale, la personne concernée aura un accompagnement spécifique pour atteindre ses objectifs. Cependant les personnes prises en charge en réhabilitation n'auront pas forcément un objectif en lien avec le logement. De plus toutes les personnes souffrant de troubles psychiques ne sont pas au stade du rétablissement. C'est pourquoi il était important de bien distinguer ces deux fiches actions.</p> <p>La thématique autour du logement pour les personnes souffrant de troubles psychiques s'intègre donc dans le parcours en santé mentale de ces dernières.</p> <p><u>Enjeux :</u> L'un des principaux enjeux est l'articulation entre les différents partenaires social/médico-social/sanitaire, afin de disposer d'un regard croisé qui permette d'adapter la solution logement ainsi que les solutions d'accompagnement et de maintien dans le logement en fonction de la situation de la personne concernée.</p> <p>En effet, les acteurs intervenant sur le champ du logement et de l'accompagnement sont nombreux et une concertation pluridisciplinaire est nécessaire afin de répondre aux besoins et attentes des personnes concernées.</p> <p>Les travaux du groupe ont démarré en septembre 2023. Les échanges montrent le besoin de déstigmatisation de la psychiatrie et l'instauration du droit à l'oubli. La personne souffrant de troubles psychiques n'est pas sa maladie et ne peut être limitée à cela. Il est nécessaire de l'inclure dans un environnement sécurisant et non imposé.</p> <p>L'accompagnement des personnes concernées est primordial. Il est individualisé et collectif (ex : GEM groupe d'entraide mutuelle). Il faut aussi permettre l'adhésion au soin au long cours.</p>



	<p>Le but est de travailler collectivement sur l'acceptation de la diversité en faveur de l'intégration.</p> <p>Le portage de cette fiche action assuré par la DDETSPP, la DDT et le CD permet d'augmenter les synergies entre les décideurs et les acteurs afin de produire des réponses plus adaptées.</p>
<p>Objectifs Stratégiques = Axe 2 Coordonner Coopérer et travailler en réseau</p>	<p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'articuler avec les travaux en cours du PDALHPD (plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées) et les autres travaux du PTSM • Favoriser l'interconnaissance des acteurs dans un but de fluidifier le parcours logement avec des réponses adaptées • Créer des dynamiques de coordination entre les acteurs dans le but de favoriser des accompagnements pluri professionnels afin d'intégrer un parcours de soins et d'éviter les ruptures de soins • Déstigmatisation de la psychiatrie, donner une lecture commune de la santé mentale
<p>Objectifs Opérationnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration des besoins du territoire (transformation, développement des offres « solutions logement » et/ou « accompagnement » en tenant compte des besoins et attentes des personnes concernées) en articulation avec le PDALHPD et les actions du PTSM. - Comprendre le fonctionnement des structures et dispositifs touchant le parcours logement pour les personnes souffrant de troubles psychiques - Créer un réseau de professionnels gravitant autour du logement (sanitaire, médico-social, social, mandataires, bailleurs, services de l'état, le département...), favorisant l'articulation entre le sanitaire, le médico-social, le social et les usagers afin de fluidifier le parcours logement avec des temps de réponse adaptée et s'assurer que les personnes relèvent bien du type d'hébergement accompagné qu'elles nécessitent. - Améliorer les connaissances des acteurs par rapport troubles psychiques et la connaissance de l'ensemble des dispositifs existants sur le territoire.
<p>Étapes de mise en œuvre – Description</p>	<p style="text-align: center;">Articulation PDALHPD / AAP Appels à projets</p> <p>2024/2025 : Réalisation d'un diagnostic logement en vue de la réécriture du PDALHPD (pension de familles, résidence accueil, résidence sociale, logement inclusif, intermédiation locative) : mise en articulation des travaux du GA avec les travaux en cours du PDALHPD (augmentation capacitaire des structures actuelles ou nouveau projet ? ...)</p> <p>AAP Fonds national vers et dans le logement en 2023/2024 : 6 conventions signées en 2024 et reconduites en 2025.</p> <p>2024 : Invitation des membres du GA à la matinée du FNAVDL (Fonds National d'accompagnement vers et dans le logement) du 06/06/24 (présentation du FNAVDL, fonctionnement des commissions AVDL au sein du SIAO, présentation des projets retenus).</p> <p>Projet habitat inclusif : établissement porteur (aide modulable à la vie partagée avec la présence d'un animateur qui assure l'articulation entre les différents professionnels)</p> <p>Projet d'une nouvelle pension de famille portée par l'association Aurore : labellisation deuxième semestre 2024</p>



	<p>IML Inter médiation Locative : appel à projet DDETSPP du 01/03 au 31/05/2024</p> <p>→ Rendre concret le dispositif avant déc. 2027 (118 places à créer d'IML sociale soit 25 ou 30 logements), fonds de sécurisation DREETS pour les structures agréées (adhésion au fond) dans un principe de subsidiarité. Cet appel à projet vise à créer des mesures d'accompagnement social global en sous-location à bail glissant et repose sur 3 piliers :</p> <ul style="list-style-type: none">- Une gestion locative rapprochée pour favoriser l'accès et le maintien dans le logement des personnes en situation de précarité financière et sociale- Un accompagnement adapté aux besoins du ménage et visant son autonomie- La mobilisation des bailleurs privés en priorité <p style="text-align: center;">Articulation avec les autres travaux du PTSM</p> <p>Un travail est en cours avec le GA Communiquer et articuler pour déployer l'outil retab.fr (cartographie partenariale des structures et dispositifs relevant de la santé mentale).</p> <p>Un GA autour de l'intégration de la pair-aidance professionnelle au sein du parcours en santé mentale a vu le jour au printemps 2024 porté par une IPA de l'EPSMA et un médiateur santé pair de Déclic. L'apport de la pair-aidance représente un réel atout : une meilleure compréhension, une meilleure écoute, un réel complément au soin, le médiateur santé pair est un porteur d'espoir. Cette intégration de ce nouveau professionnel pourrait voir le jour dans un premier temps au sein d'une équipe mobile.</p> <p>La réhabilitation psychosociale, action également du PTSM, portée par l'EPSMA en partenariat avec les acteurs locaux, devrait démarrer prochainement et représente pour les personnes concernées une réelle opportunité d'accéder à un rétablissement et par conséquent à un niveau de vie et d'adaptation satisfaisant par rapport à leurs attentes.</p> <p style="text-align: center;">Présentation des dispositifs et structures</p> <p>Cf. annexe 1 - recensement en annexe des structures et dispositifs du département logement pour les personnes souffrant de troubles psychiques</p> <p>Rôle des CMP (Centre médico-psychologique) : le CMP est le 1er interlocuteur de proximité d'un secteur géographique. Tout le monde peut se présenter au CMP ou appeler et demander à être reçu, sans lettre, sans passage par les urgences.</p> <p>Présentation du fonctionnement COS /DALO (commission de médiation) : le 27/11/23</p> <p>Présentation des missions des assistantes sociales de l'EPSMA le 09/01/2024</p> <p>Présentation du rôle et missions des équipes Déclic (Equipe précarité intermédiation locative) et EMPP (Equipe mobile psychiatrie précarité) et du DAC : Dispositif d'appui à la coordination : le 20/02/24</p> <p>Portes ouvertes des structures résidences accueil, pensions de famille, résidences sociales (pensiondefamille.org) en mai 2024</p> <p>A programmer la présentation du rôle et missions des 3 psychologues (chargé de suivi des personnes hébergées en structure sociale, CHRS ou autre structure d'accueil) rattachés au SIAO.</p>
--	---

Création d'un réseau autour du logement pour les personnes souffrant de troubles psychiques

→ Il s'agit de la mission principale du GA : le lancement de la dynamique, d'une animation du réseau afin de favoriser l'interconnaissance et faciliter les échanges (ex : mise en place d'un sous-groupe UDAF/CMAS autour des cas complexes).

- Rencontre du FNAVDL (Fonds National d'accompagnement vers et dans le logement) du 06/06/

- L'accompagnement médical sanitaire : développement en cours du aller vers du sanitaire (VAD, Equipes mobiles EMPP...) afin de mieux accompagner et éviter les ruptures de parcours, Déclic, à intégrer également les IDE Libéraux et les SSIAD pour la surveillance de la prise médicamenteuse.

- Pour développer le aller vers, l'appui sur les acteurs de terrain est nécessaire : une réflexion est à mener pour la mise en place d'une action de repérage précoce des situations avec une grille de repérage des signaux faibles et des signaux forts (à construire selon le modèle développé par l'Equipe développement sociale portée par le bailleur Aiguillon Construction en Bretagne) → coordination par les acteurs de terrain DECLIC (portage), bailleurs, ADIL, mandataires, DAC ? Mise en place de réunion de concertation au sein du réseau Logement afin de rechercher collectivement des partenaires pour répondre à la situation. Cela permettra d'avoir un regard croisé, de développer les connaissances, d'avoir une meilleure compréhension, de s'acculturer et de faire émerger des collaborations sanitaire, social et bailleurs.

- Mise en place d'une commission collégiale de gestion des signalements des syndromes de Diogène (CD, DDT, ARS) portée par le DAC est en cours de réflexion suite à la formation Syndrome de Diogène du 19/03/24.

- La piste d'un référent par personne concernée sera creusée ainsi que la création d'un répertoire personnes ressources.

- La piste également d'intégrer une IPA Santé mentale au sein du parcours logement a été soulevée.

- Concernant les personnes en logement autonome : le repérage des situations de rupture par les bailleurs privés et publics (ADIL Réseau pourrait faire le relai).

- A noter l'importance du voisinage, des travaux sont en cours : Plan de Voisinage Conjoint (Aurélien Troisoefus – GHU Paris) → proposeront un outil (prévention et soutien pour une bonne relation), un PCC plan de crise conjoint (médiation et bonne relation de voisinage), et des directives anticipées.

- Le SIAO est à intégrer dans la réflexion ayant un volet observatoire social sur le département et serait en capacité de faire remonter les besoins émergents (photographie de l'évolution des besoins).

- L'importance des structures type logement inclusif et du rôle d'un animateur assurant la coordination et l'accompagnement social et sanitaire ainsi que du soutien de ces derniers ont été soulevés.

- Au niveau des accompagnements socio-éducatif : PCH (prestation de compensation du handicap) qui doit permettre de financer les besoins d'aide à domicile, aide technique, aménagement du logement et du véhicule pour les personnes handicapées → ces aides peuvent être également mutualisée dans le cadre d'un habitat inclusif homologué. Egalement importance des services d'aides à

domicile, des activités occupationnelles (ex : GEM Groupement d'Entraide Mutuelle), de l'insertion professionnelle, pour le maintien et le développement du savoir habiter.

- Articulation avec la MDPH : réflexion en cours concernant la coordination des informations pour l'attribution des logements adaptés avec la DDT.
- Les mandataires judiciaires ont soulevé un manque d'informations de la part des CMP quand les majeurs protégés sont en rupture de soins, l'étude de l'outil parcours de soins PARCEO en cours de déploiement pourra peut-être apporter une réponse (notion à intégrer dans le déploiement de PARCEO).
- Les acteurs du logement ont également soulevé la nécessité d'avoir un avis psychiatrique sans passer par les urgences le week-end et les jours fériés. A ce jour au vu de la démographie médicale de la psychiatrie adultes il est difficile d'apporter une réponse, cependant dès que la situation ira mieux, une réflexion avec l'EPSMA pourra être initiée.
- Le parcours logement pour les jeunes adultes majeurs souffrant de troubles psychiatriques est problématique, un dispositif ARPEGE (gestion des cas complexes) va être lancé au 2^{ème} semestre dans le département, à titre expérimental pour un an renouvelable une fois, dans un premier temps sur la tranche d'âge 12/18 ans et devrait si le dispositif est concluant se pérenniser et élargir la tranche d'âge.

Dé stigmatisation de la psychiatrie

- Une formation Syndrome de Diogène réalisée par le Dr MONFORT au MAC de Pont Sainte Marie le 19/03/24 → cette journée de formation proposée par l'EPSMA a été ouverte aux acteurs du logement (170 participants dont une centaine d'acteurs du logement), partage d'outils : échelle EPADE et des fiches Diogène disponibles sur le site psychoge.fr. Cette journée a permis de montrer l'importance du travail en partenariat face aux situations. La mise en place d'une commission collégiale de gestion des signalements des syndromes de Diogène (CD, DDT, ARS) portée par le DAC est en cours de réflexion.
- Faire la promotion de la formation PSSM (intégration dans les plans de formations des différents partenaires dont les résidences autonomie et les foyers logement) → permettra de transformer les sujets et favorisera l'hybridation des savoirs, donnera une lecture commune de la santé mentale et apportera un vocabulaire commun.
- Faire la promotion des formations suicide (3 niveaux du repérage à l'intervention de la crise suicidaire en fonction du profil du professionnel)
- La formation OMEGA (gestion et prévention de la violence et de l'agressivité) et une formation autour de l'autodétermination des personnes accompagnées (pour les acteurs et les personnes accompagnées) pourraient également être bénéfiques.
- Une sensibilisation à la réhabilitation psychosociale (par la future équipe de l'EPSMA avec appui possible du CURE Champagne Ardenne) ou une sensibilisation au rétablissement par le CREHPSY pourra être organisée à l'échelle du département dans le cadre du PTSM.
- Former les professionnels et le tout public dont les personnes souffrant de troubles psychiques à retab.fr (cartographie partenariale de l'offre en santé mentale sur le département) quand celui-ci sera exhaustif et opérationnel.
- Proposer un guide ressource site : psycom.org, filsantejeunes.com, anxiété.fr... / numéros utiles (3114, SOS Amitiés...) / Livres, séries, films... / Application : respirelax, petit bambou... / Podcast, chaînes YouTube et Instagram en partenariat avec le



	groupe Communiquer Articuler les dispositifs (réflexion sur la création d'un Padlettre)						
Partenaires à associer	<i>Bailleurs sociaux / Bailleurs privés / Action sociale des municipalités / Associations d'usagers / les mandataires judiciaires / les résidences accueil, résidences sociales, les pensions de familles, les lieux protégés, les appartements associatifs, tous les dispositifs/structures existants sur le département en faveur du logement (SIAO10, ADIL de l'Aube, EMPP, Déclic...)/ DDT / DDETSPP /ARS DT / CD / EPSMA –HCS / CLS / MDPH / DAC...</i>						
Public visé	<input checked="" type="checkbox"/> Tout public	<input checked="" type="checkbox"/> Professionnels de santé :..... <input checked="" type="checkbox"/> ESMS – PH et PA <input checked="" type="checkbox"/> ES <input checked="" type="checkbox"/> Elus <input checked="" type="checkbox"/> Partenaires sociaux <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Partenaires privés					
Territoire d'intervention	<input checked="" type="checkbox"/> Départemental						
Calendrier prévisionnel	✓ <i>Septembre 2023 à fin décembre 2026</i>						
Financement	Financeurs et montants						
Action sans financement		BP annuel	BP Total	Financement ARS annuel (P ou NP)	Financement ARS pluri annuel (préciser X ans) :	Origine du financement (enveloppe et CRB le cas échéant) Préciser :	Autres financeurs potentiels Préciser :
	Montant			€	€	€	€
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de processus <ul style="list-style-type: none"> - <i>Nb de réunions du GA Logement pour les personnes souffrant de troubles psychiques</i> - <i>Nb de nouvelles commissions/coordinations émergents du GA</i> 						



	Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> Taux de satisfaction des acteurs du logement
Partenaires associés à la rédaction de la fiche action	Troyes Aube Habitat / UDAF / DAC / DDT / COALLIA / UNAFAM / AATM / Entr'aide de l'Aube / SIAO 10 / Aurore Revivre Déclic / ADIL de l'Aube / AT 10-51 / EPSMA / CD / Mon Logis / CMAS de Troyes / ARS DT / DDETSPP / UNPI / APEI

ANNEXE 1 (2 Pages)

Base Logement pour personnes souffrant de troubles psychiatriques (liste non exhaustive)

Regroupe ment	Libellé regroupement	Nom de l'établissement porteur	Descriptif
AATM	Association pour l'Accueil des Travailleurs et des Migrants	Résidence sociale	2 rue Roger Thiéblemont - 10 600 La Chapelle Saint Luc
AATM	Association pour l'Accueil des Travailleurs et des Migrants	Pension de famille "Les Clématites" Logement adapté	Pension de famille "Les Clématites" Logement adapté
COALLIA	Association française qui propose des solutions de logement, d'hébergement et d'accompagnement social aux personnes	Résidence Sociale Vanier	Résidence Sociale Vanier 73 av. Major Général Georges Vanier 10000 Troyes
COALLIA	Association française qui propose des solutions de logement, d'hébergement et d'accompagnement social aux personnes	Résidence Accueil Vanier	Logement accompagné Résidence accueil 73 av. Major Général Georges Vanier 10000
CSAPA 10	Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie - Aurore	Pension de famille La Maison d'Edith	11 impasse de la Pielie 10000 Troyes
L'ENTRAID E Psychosoci	Association L'ENTR'AIDE Psychosociale de l'Aube	La maison de L'ENTR'AIDE (lieu protégé) IML	3 rue de la Gare 10500 Brienne le Château Actions culturelles et de loisirs...
L'ENTRAID E Psychosoci	Association L'ENTR'AIDE Psychosociale de l'Aube	Résidence Accueil	245 faubourg Croncels 10000 Troyes
L'ENTRAID E Psychosoci	Association L'ENTR'AIDE Psychosociale de l'Aube	Appartements associatifs IML	Appartements associatifs sur Romilly sur Seine et sur Troyes (nombre fluctuant)
PACT SOLIHA DE L'AUBE	Association Pact de l'Aube SOLIHA	Pension de famille de l'ancien stade	Pension de famille 12, rue de l'ancien stade 10000 TROYES



Base Dispositifs pour personnes souffrant de troubles psychiatriques

Nom du dispositif	Nom long du dispositif	Porté par	N° de tel	Descriptif du dispositif
DALO	Droit au logement opposable	Mon Logis / Bailleurs sociaux		Commission médicale de médiation / Orientation : Direction départementale des territoires - secrétariat de la commission de médiation
DECLIC	Equipe mobile d'Entraide	CSAPA Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie // Association Aurore Revivre	03 25 73 40 53	Démarche d'accompagnement autrement, "aller vers", intervention précoce, en lien avec les équipes des bailleurs sociaux (médiation)
EMPP	Equipe mobile psychiatrie précarité	EPSMA	06 62 91 20 52	
MASJ	Mesure d'accompagnement social judiciaire	Conseil départemental		
MASP	Mesure d'accompagnement social personnalisée	Conseil départemental		
PASS CHT	Permanence d'accès aux soins de santé			Soins gratuits et médicaments et personnes en situation irrégulière, Moins de 3 mois pas d'aide médicale de l'Etat
PCPH	Prestation de compensation du handicap	MDPH		
Prévention spécialisée Rue	Prévention spécialisée Rue	SE 10	Secteur Saint-André-Les-Vergers : 06 03 85 17 75 / 06 22 02 48 57 Secteur Saint-Julien-les-Villas – Bréviandes : 06 11 54 15 67	3 éducateurs spécialisés sont supervisés par un chef de service. Ils interviennent auprès des jeunes de 6 à 26 ans et de leurs familles et prioritairement âgés de 11 à 21 ans. Ils sont présents au sein de 3 communes (Saint-André-Les-Vergers, Saint-Julien-les-Villas, Bréviandes). La prise de contact reste anonyme et totalement volontaire. Les éducateurs de rue proposent un accompagnement éducatif, un suivi individualisé adapté à la demande et au projet du jeune et de sa famille. Ils leur proposent une écoute, des pistes, des orientations, une méthodologie afin qu'ils puissent accéder ensuite aux structures de droit commun.
Prévention Hébergement, accompagnement social / ASLL	Prévention Hébergement, accompagnement social / Accompagnement social lié au logement	SE 10, CD (dans le cadre du FSL Fonds solidarité logement)		3 Educatrices spécialisées, dont la coordinatrice, gèrent une trentaine de logements temporaires pour l'accompagnement des jeunes sans domicile. Une des travailleuses sociales s'occupe exclusivement des accompagnements sociaux liés au logement (ASLL) dans le cadre du FSL (fonds solidarité logement). Le service « hébergement/accompagnement social » fait partie intégrante de l'établissement de prévention spécialisée de l'AASEAA. Présentation générale: Concernant l'ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement), conformément au cahier des charges, la mission est de soutenir et accompagner les personnes éprouvant des difficultés particulières à accéder ou à se maintenir dans un logement. Les éducateurs du service hébergement ont quant à eux pour mission de soutenir et accompagner dans l'insertion par et vers l'hébergement et le logement les jeunes de 18 à 25 ans cumulant des difficultés d'ordre social. Missions générales : Insertion sociale culturelle et professionnelle durable dans le logement en s'appuyant sur l'insertion protection de l'enfance Prévention de l'exclusion, de la marginalisation et des risques d'inadaptation
SAMSAH	Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés	LADAPT	03 25 79 33 05	
SAMSAH	Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés	PEP 10	03 25 40 05 16	
SAMSAH	Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés	APEI	03 25 76 87 33	
SAVS	Service d'accompagnement à la vie sociale	PEP 10	03 25 40 05 16	
SAVS	Service d'accompagnement à la vie sociale	LADAPT		
SAVS	Service d'accompagnement à la vie sociale	APF France Handicap (foyer de vie Résidence André Roche)	03 25 71 57 40	
Service prévention d'actions	Aide difficulté d'accès au soin			Complémentaire santé solidaire, Aides financières, Recherche médecin traitant
SIAO Insertion				Centralise les informations : CHRS, 115, Résidence accueil / Orientation : Foyer Aubeois, Aurore Info complémentaires : CHRS dans le département de l'Aube C.H.R.S FOYER AUBOIS ASSOCIATION PACT DE L'AUBE - C.H.R.S. FOYER CLAIR LOGIS C.H.R.S. NOUVEL OBJECTIF (Croix rouge) CENTRE D'ACCUEIL ET D'HEBERGEMENT FEMININ LES CYSITES (ASSAGE) --> passe pas par le SIAO
SIAO Logement adapté				Orientation : Nouvel objectif Croix rouge
SIAO Urgences	Services intégrés de l'accueil et de l'orientation (hébergement, accès au logement)	Troyes Aube habitat / Bailleurs sociaux		
SOS ALCOOL	Ecoute téléphonique 24/24 7/7		03 25 72 33 33	
SOS AMITIE	Troyes 24H/24 + CHAT 7/7 de 13H à 3H https://www.sos-amitie.com/troyes/ + messagerie réponse sous 48H max		03 25 73 62 00	
SOS SUICIDE = 3114 (depuis oct 21)	Numéro national de prévention suicide + crise d'angoisse souffrance morale 24H/24H (infirmiers et psychologues)		3114	Formation spécifique pour les personnes endeuillées suite à un décès par suicide dans leur entourage